



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question 2024-GC-21

Quel impact la stratégie culturelle de bluefactory aura-t-elle sur le développement économique du quartier ?

Auteurs :	Bortoluzzi Flavio / Dorthe Sébastien
Nombre de cosignataires :	0
Dépôt :	26.01.2024
Développement :	---
Transmission au Conseil d'Etat :	26.01.2024
Réponse du Conseil d'Etat :	26.03.2024

I. Question

Nous prenons acte de la nomination de la nouvelle manager culturelle de bluefactory. La nouvelle manager est, selon les informations communiquées, une figure reconnue dans le domaine culturel. Elle sera chargée de l'élaboration et de l'exécution d'une stratégie culturelle pour bluefactory, avec une attention particulière portée à la valorisation de la culture Fribourgeoise et de ses acteurs pour les quatre prochaines années. Sa formation éclectique et son expérience diverse, qui inclut le théâtre, la comédie, la mise en scène et des rôles de direction, alliée à son éducation en histoire et esthétique du cinéma, ainsi qu'en économie et management, lui fournit une base intéressante pour comprendre et influencer les intersections complexes entre la culture et le développement économique. Cela devrait lui permettre d'explorer la complexité et les implications potentielles en termes de dynamique culturelle et de développement économique.

Le canton étant actionnaire à part égale avec la Ville de Fribourg, nous posons les questions suivantes :

1. Quel bilan peut-on tirer des cinq années de gestion de l'ancien directeur à la tête de la bluefactory et comment ce bilan a-t-il influencé le choix de la nouvelle directrice pour lui succéder ?
2. Quelle vision la nouvelle directrice propose-t-elle pour intégrer la culture dans le développement de bluefactory et quelle stratégie a-t-elle pour y parvenir ?
3. Peut-on anticiper une corrélation entre la mise en œuvre de la stratégie culturelle et l'attraction d'entreprises à bluefactory ? Sur quelles bases pourrait-on évaluer une telle corrélation ?
4. Quels indicateurs de succès pourrait-on établir pour évaluer l'impact de la stratégie culturelle sur l'accueil d'entreprises et l'économie locale ?
5. De quelle manière la stratégie retenue pourra-elle favoriser une synergie entre les acteurs culturels et les entreprises, et quel rôle la bluefactory jouera-t-elle en tant que catalyseur dans ce processus ?

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions des députés Flavio Bortoluzzi et Sébastien Dorthe :

1. *Quel bilan peut-on tirer des cinq années de gestion de l'ancien directeur à la tête de la bluefactory et comment ce bilan a-t-il influencé le choix de la nouvelle directrice pour lui succéder ?*

Le programme culturel a été réalisé dans le cadre de la charte d'utilisation du site. Dans ce cadre, l'implication du manager culturel a été importante. Pendant cette première phase, le programme culturel, basé sur la charte d'utilisation du site, était marqué par une programmation variée et fortement ancrée sur le terrain. Elle sert de base pour continuer de construire le futur culturel à bluefactory. De nombreux événements ont rassemblé des artistes locaux, mais aussi d'envergure nationale et internationale. Des projets aux interfaces art/culture et technologie/recherche ont attiré de nombreux visiteurs et usagers du site. Financé à près de moitié par la Ville de Fribourg, ce programme a été réalisé avec des budgets limités, l'autre moitié provenant du budget de bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA).

Le récent catalogue bilingue « Culture Extended », retraçant cinq années de vie culturelle à bluefactory, met en lumière divers événements tels que le Forum Culture et Economie 2023, Rampe 23, Blue Hour, Artists-in-Business, les conférences saisonnières de bluefactory, les Lightning Talks et le festival Weekend Prolongé, ou encore les concerts de la Landwehr et des Young Gods.

La prochaine mission de la manager culturelle sera de développer et mettre en œuvre la stratégie 2024-2028 de la culture au sein du quartier d'innovation.

2. *Quelle vision la nouvelle directrice propose-t-elle pour intégrer la culture dans le développement de Bluefactory et quelle stratégie a-t-elle pour y parvenir ?*

Le conseil d'administration (CA) de BFF SA adoptera la stratégie Culture 2024-2028 sur proposition de la manager culturelle. La culture s'inscrit alors comme un trait d'union entre les milieux économiques, académiques, scientifiques, artistiques et sociaux avec, en ligne de mire, la volonté incarnée de BFF SA de créer des synergies essentielles à toute innovation et au développement d'une identité forte. A bluefactory, le/la manager culturel-le a notamment la tâche de valoriser le tissu culturel fribourgeois et de faire émerger des innovations dans différentes branches artistiques, tout en s'adressant au plus grand nombre. Pour y parvenir, des compétences en conduite de projets, un excellent réseau ainsi que la valorisation des acteurs du quartier d'innovation sont indispensables.

3. *Peut-on anticiper une corrélation entre la mise en œuvre de la stratégie culturelle et l'attraction d'entreprises à Bluefactory ?*

La valorisation du quartier passe par une mise en avant d'acteurs innovants, quel que soit leur domaine de compétence, et par la résonance que pourront avoir les thématiques abordées sur le site autant par les entreprises que par les acteurs culturels. Cela s'inscrit dans la mission conférée à BFF SA de BFF SA. L'innovation sociale et la vie culturelle constituent un des piliers thématiques du site. La vision de bluefactory est clairement définie dans son ambition de devenir un lieu emblématique du développement durable, où l'innovation est expérimentée et vécue au quotidien dans toutes ses dimensions, qu'elle soit scientifique, industrielle, sociale ou culturelle.

En adéquation avec la vision de BFF SA, la mise en œuvre de la stratégie culturelle, continuera ainsi à influencer positivement l'attractivité du site pour les entreprises. Il est à relever que d'autres quartiers de l'innovation ou parcs scientifiques développent des initiatives culturelles pour augmenter leur attractivité et rayonnement.

4. *Quels indicateurs de succès pourrait-on établir pour évaluer l'impact de la stratégie culturelle sur l'accueil d'entreprises et l'économie locale ?*

Pour évaluer de manière approfondie l'impact de la stratégie culturelle sur l'accueil d'entreprises et l'économie locale, plusieurs indicateurs de succès sont à l'étude actuellement :

- > Tout d'abord, le suivi du *taux d'occupation* des surfaces locatives devrait permettre de mesurer l'utilisation effective des espaces et d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de la stratégie.
- > L'évaluation de la *satisfaction des usagers* (entrepreneurs, résidents ou visiteurs) à travers des enquêtes permettra aussi de mesurer la perception et l'impact de la stratégie culturelle.
- > Le suivi de la *fréquentation du public* lors d'événements culturels permettrait de mesurer l'attrait et l'engagement de la communauté locale, reflétant ainsi l'influence de la stratégie sur la participation active du public.
- > Enfin, la *visibilité de la scène culturelle* locale pourrait être évaluée de manière qualitative à travers différents canaux (p.ex. médias, réseaux sociaux, etc.).

Les critères pour mesurer la notoriété de bluefactory en tant que lieu culturel attractif pour les entreprises et le public en général seront développés dans la stratégie culturelle de BFF SA.

En rassemblant ces données, il sera possible d'obtenir une évaluation globale de l'efficacité de la stratégie culturelle et de son impact sur l'accueil d'entreprises ainsi que sur l'économie locale.

5. *De quelle manière la stratégie retenue pourra-elle favoriser une synergie entre les acteurs culturels et les entreprises, et quel rôle la bluefactory jouera-t-elle en tant que catalyseur dans ce processus ?*

La future stratégie Culture 2024-2028, approuvée par le CA de BFF SA, établira les axes prioritaires et visera à renforcer les synergies entre les acteurs culturels et les entreprises. En mettant l'accent sur l'intégration urbaine et l'innovation, la stratégie doit refléter les orientations majeures définies par le CA. L'intégration urbaine, en tant qu'élément clé, souligne l'importance de créer des liens harmonieux entre les activités culturelles et le tissu urbain, favorisant ainsi une dynamique positive au sein de la communauté locale.

Parallèlement, l'innovation demeure au cœur des priorités, ce qui reflète la volonté du CA de promouvoir des approches novatrices et créatives dans les interactions entre la culture et les entreprises. Cette orientation stratégique vise à augmenter l'attractivité du quartier de l'innovation et son rayonnement.